

CONCOURS DE POESIE NATURE EN LIVRES 2024



L'association loi 1901, Hostellerie de la Tour, organise le festival Nature en Livres – une éco-poétique de villages en 2024 pour sa quatrième édition.

A ce titre, elle organise en amont, un concours de poésie, dénommé « Concours de poésie - Nature en livres 2024 ». La participation à ces concours est gratuite.

Le thème du concours de poésie

Sport – Corps – Plantes

Trois mots à suivre en tout ou en partie

Comment participer ?

La participation aux concours « Nature en livres 2024 » implique le respect et l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Elle se fait par voie électronique. Toute personne âgée d'au moins 15 ans peut participer. Il lui suffit de proposer un (*et un seul*) texte poétique inédit en français respectant le thème de l'édition 2024.

Le concours se décline en deux catégories

JEUNE de 15 à 25 ans & AUTEUR sans limite d'âge

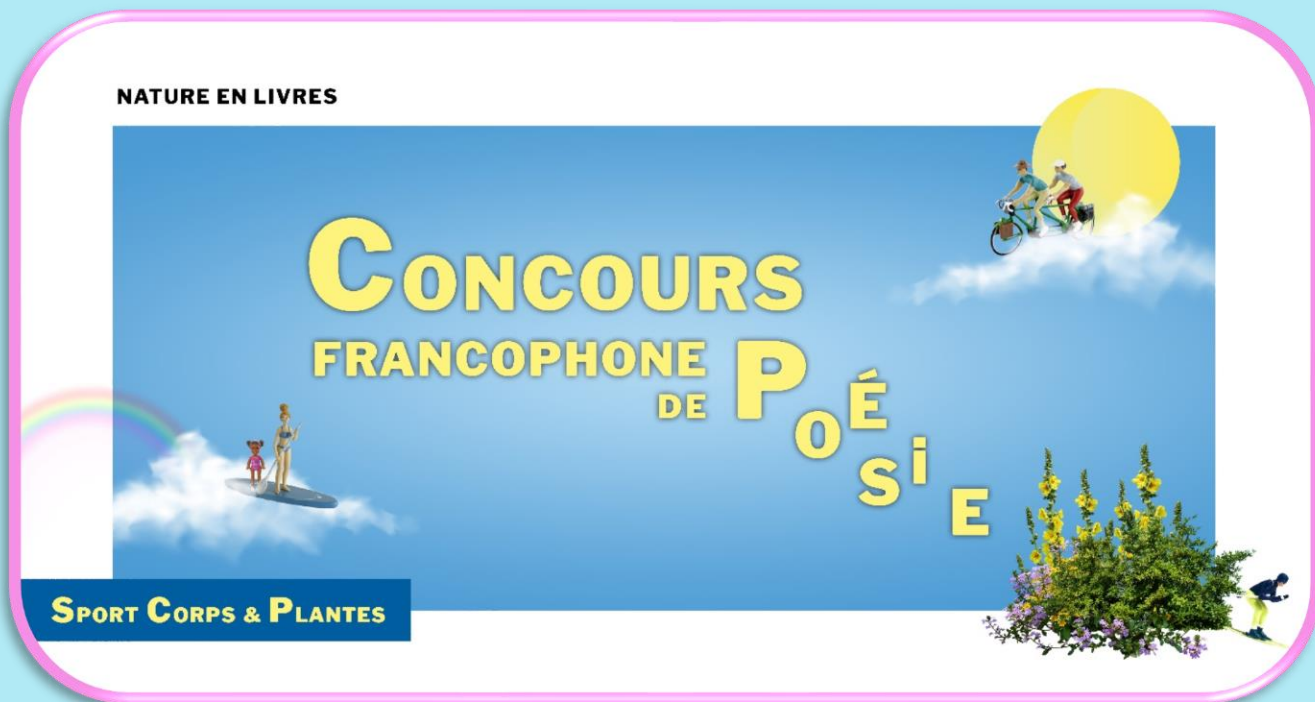
Quel genre de poésie ?

prose, nouvelle, slam, ballade, chanson, sonnet, haïku, vers libres

- ♣ **DES ATELIERS CULTURELS LECTURE-ÉCRITURE** sont proposés en parallèle dans certains établissements scolaires, des structures éducatives ou/et d'insertion.
- ♣ **DES CANDIDATURES GROUPEES** sont encouragées par classe, bibliothèques et autres établissements concernés en mentionnant le nom du référent.

N.B. : Les membres du jury ainsi que les personnels des structures ou établissements ayant directement ou indirectement, contribué à l'organisation, participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion du Concours de poésie - Nature en Livres 2024 ne peuvent concourir.

Règlement du « Concours de poésie - Nature en Livres 2024 »



INDEX

Comment participer ?	1
Quel genre de poésie ?	1
prose, nouvelle, slam, ballade, chanson, sonnet, haïku, vers libres	1
Article 1 : modalités pratiques des candidatures.....	3
Article 2 : thème, forme, genre, langue.....	3
Article 3 : Prix proclamation, catégorie, critères.....	4
Article 4 : nature des prix, publication des œuvres et droits afférents	4
Article 5 : lois et règlements	5
ANNEXE 1 : SUGGESTIONS DE LECTURES.....	6
ANNEXE 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR	7

Règlement du « Concours de poésie - Nature en Livres 2024 »

Article 1 : modalités pratiques des candidatures

- Le **poème**, composé en police Colibri 11, simple interligne, aura une longueur minimale de 15 lignes et maximale de 2 pages, marges 2,5 cm, avec une version Word et une version PDF.
- Le **titre** doit figurer en tête du texte, à défaut merci d'indiquer les deux premiers mots du texte.
- **Anonymat**, le texte ne doit comporter aucune indication permettant d'identifier l'auteur ou l'autrice.
- **Deux formats Word et PDF** à déposer sur la page dédiée du site internet du festival (onglet « concours »).
- **Candidature par voie électronique** comme décrit ici.

<https://natureenlivres.fr/>

Candidatures acceptées à partir du 15 février 2024 à 00h01 et recevable dans le respect des dates limites ci-dessous

30 avril à minuit, pour les Jeunes de 15 à 25 ans

27 mai à minuit, pour les Auteurs déjà édités

Les dates et heures françaises de connexion faisant foi.

----- Remarques sur le site internet -----

Diverses informations sont demandées, elles sont indépendantes du texte et permettent de contacter les auteurs (F/H) par la suite, notamment :

- les nom, prénom, ville, code postal et modalités de contact (mail, téléphone) du ou de la candidat(e),
- la catégorie de candidature (Jeune / Auteur),
- l'attestation sur l'honneur complétée et signée (pour les mineurs, signature d'un représentant légal),
- le ou la candidat(e) de la catégorie Jeune, doit compléter les mentions spéciales concernant le référent disposant de l'autorité juridique, en général le père ou la mère,
- le ou la candidat(e) de la catégorie Auteur doit mentionner à minima une publication déjà effectuée, sa date et la maison d'édition liée selon les critères du Centre National du Livre.

Article 2 : thème, forme, genre, langue

- Le thème retenu pour les deux catégories doit concerner en son tout ou en partie les éléments : **Sport - Corps – plantes**.
- La forme d'écriture poétique est laissée à l'appréciation des auteurs : roman, prose, nouvelle, slam, ballade, chanson, sonnet, haïku, vers libres (en respectant les limites de l'alinéa 1 de l'article précédent).
- Tous les registres sont possibles : fable, allégorie, élégie, satire, discours, plaidoyer, pamphlet, etc.
- Le texte doit être inédit, ne jamais avoir été primé ou distingué même sous un titre différent à l'occasion d'autres concours littéraires, ni diffusé sur support papier ou en ligne (blog, réseaux

Règlement du « Concours de poésie - Nature en Livres 2024 »

sociaux..).

- Des suggestions de lecture peuvent-être faites par les entités relais du concours, afin de stimuler l'imagination des auteurs (en particulier des plus jeunes). L'association Hostellerie De La Tour en propose également sur son site.
- Le jury attire l'attention des participants sur la vérification nécessaire de l'orthographe.
- Le poème proposé n'a ni plagié, ni copié une œuvre déjà publiée.
- L'œuvre de la personne qui candidate ne doit pas être créée par le recours à l'intelligence artificielle.
- La production poétique proposée pour la candidature n'est ni discriminante ou ni discriminatoire, elle ne contient aucun élément à caractère raciste, sexiste, homophobe, diffamatoire, injurieux, calomnieux à l'égard de tiers, personnes physiques ou morales, illégal ou de nature à porter atteinte à l'image ou au respect de la vie privée.

Article 3 : Prix proclamation, catégorie, critères

- **Proclamation des résultats**

Elle a lieu les samedis à 17h00, à Monceaux-le-Comte, siège de l'association Hostellerie de la Tour à 17h00 :

- le 1^{er} juin 2024 catégorie JEUNE journée nationale Rendez-vous aux jardins,
- le 29 juin 2024 catégorie AUTEUR, 1^{ère} journée du festival Nature en Livres.

Tous les participant(e)s recevront une invitation pour la remise des prix. Les nominé(e)s recevront une invitation individuellement. Pour le bon déroulement de la cérémonie de remise des récompenses, leur présence est fortement souhaitée.

- **Catégories de prix**

- Pour les jeunes, [les prix TRIFOLIUM > Trèfle](#)

1. ETOILÉ *Stellatum* 2. GEANT *Repens* 3. CHAMPÊTRE *Campestre*

- Pour les auteurs, [les prix CORPUS > Corpus > corps](#)

1. UNIVERSEL *Prose* 2. MUSICAL *Harmonie* 3. SPONDAÏQUE *Vers*

- Il peut être décerné un [Prix SPECIAL DU JURY](#) pour une œuvre particulièrement intéressante.

- **Les critères de choix du jury** sont décrits ci-dessous.

Respect des contraintes et du thème, qualité littéraire, originalité mais également style, maîtrise de la langue, musicalité du contenu.

Les délibérations du jury sont confidentielles.

Les prix sont décernés à la majorité des membres. Les décisions du jury sont sans appel. Le jury n'a pas à motiver ou à justifier ses choix.

En cas de désaccord, la voix de la personne à la fonction de président du jury l'emporte. Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de reporter ou d'annuler l'événement si les circonstances l'exigent.

Article 4 : nature des prix, publication des œuvres et droits afférents

Les lauréats (H/F), par catégorie recevront des bons d'achat, des livres, des produits locaux, des places de spectacles de la part des partenaires du concours de poésie Nature en Livres 2024 pour une valeur symbolique de 30 euros.

Règlement du « Concours de poésie - Nature en Livres 2024 »

Les textes primés de la catégorie JEUNE seront publiés dans Le Journal du Centre.

Ils pourront, également, être publiés et exposés dans des revues, salles d'expositions et sites internet de l'association Hostellerie de la Tour et des partenaires du concours.

Les œuvres pourront faire l'objet d'une brochure éditée par la suite avec le soutien du conseil départemental de la Nièvre.

Les participants (H/F) (ou les représentant légaux des candidats mineurs) autorisent l'HDLT à publier, à reproduire, à communiquer au public leur texte dans le cadre du Concours de poésie Nature en Livres 2024, sur tout support numérique et papier sans pour autant se prévaloir de droits d'auteur, et ce pour une durée de 10 ans à compter de la clôture du concours.

Les Participants acceptent par avance que les photographies et autres supports audiovisuels captés lors de la remise officielle des prix soient utilisés à des fins Publi-promotionnelles ou rédactionnelles par l'HDLT ou ses partenaires médias lors de tout reportage écrit, photographique ou audiovisuel sur le Concours.

Cette autorisation exclut toute exploitation à caractère commercial, ainsi que toute notion d'exclusivité. L'auteur reste propriétaire et totalement libre de l'usage ultérieur de son œuvre.

Les données personnelles des participants (H/F) (nom, prénom, ville, code postal, adresse mail, etc.) sont récoltées par l'HDLT et ne seront utilisées qu'aux seules fins d'organisation du concours. Elles ne seront pas communiquées à un organisme tiers. Par application de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, tous les participants (H/F) disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de retrait des données à caractère personnel les concernant.

Conformément au Règlement général sur la protection des données (règlement UE 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016), les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations les concernant.

Article 5 : lois et règlements

- La participation implique l'acceptation de ce règlement.
- Tout poème envoyé est considéré définitif. Il ne sera pas susceptible d'être modifié.
- Le présent Concours est soumis à l'application de la loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Concours doivent être formulées au plus tard trois mois après la date limite de participation au Concours, sur demande écrite à l'association HDLT. En cas de désaccord sur l'application ou l'interprétation du Règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis au tribunal compétent localement, soit celui de Nevers.



N.B. L'association loi 1901, Hostellerie de la Tour, créée le 17/10/2020, déclarée en préfecture, JO 24/11/2020, RNA W582003980, SIRET 891498560 00012 et APE 9499Z, est agréée TCA (Tronc commun d'agrément) et JEP (jeunesse et éducation populaire) N° 2023-058-42 par l'académie de Dijon depuis le 19/10/2023. Elle organise le festival Nature en Livres – une écopoétique de villages en 2024 pour sa quatrième édition. Son siège social se situe 7 rue du Commerce (Place de l'Eglise) 58190 Monceaux-le-Comte.

En cas de difficulté, prendre contact avec l'association Hostellerie de la Tour

Règlement du « Concours de poésie - Nature en Livres 2024 »

ANNEXE 1 : SUGGESTIONS DE LECTURES

[Ces lectures peuvent servir d'éclairage aux candidats et/ou référents de groupe et/ou aux ateliers de l'Hostellerie de la Tour](#)

<u>LECTURE FRANÇAISE CONTEMPORAINE</u>	<u>LITTÉRATURE ANGLO SAXONNE</u>	<u>LITTÉRATURE FRANÇAISE CLASSIQUE</u>
> Cécile COULON <i>Le cœur du pélican</i>	> Emily DICKINSON <i>Du Côté des mortels</i>	> Benjamin CONSTANT <i>Adolphe</i>
> Chantal THOMAS <i>Journal de nage</i>	> Jack LONDON <i>Le Jeu du ring ou L'Enjeu</i>	> Choderlos de LACLOS <i>Les liaisons dangereuses</i>
> Dominique BONA <i>Je suis fou de toi, Le grand amour de Paul Valéry</i>	> James JOYCE <i>Le Chat et le diable</i>	> COLETTE <i>Le Blé en herbe</i>
> Gabrielle FILTEAU-CHIBA <i>Encabanée / Bivouac</i>	> Jane AUSTEN <i>Lady Susan</i>	> Georges SAND et Alfred de MUSSET <i>Lettres d'amour</i>
> GRAND CORPS MALADE <i>Patients</i>	> John KEATS <i>Seul dans la Splendeur</i>	> Louis ARAGON <i>Le Crève-cœur</i>
> Jean ECHENOZ <i>Courir</i>	> John STEINBECK <i>A l'est d'Eden</i>	> Marcel PROUST <i>Journées de lecture</i>
> Jérôme GARCIN <i>Cavalier seul</i>	> Joseph CONRAD <i>Au cœur des ténèbres</i>	> Marguerite DURAS <i>L'Amant</i>
> Laurent MAUVIGNIER <i>Dans la foule</i>	> Sylvia PLATH <i>La Cloche de détresse</i>	> Michel LEIRIS <i>Bagatelles végétales</i>
> Lola LAFON <i>La petite communiste qui ne souriait jamais</i>	> Virginia WOOLF <i>Les Vagues</i>	> Nathalie SARRAUTE <i>Les fruits d'or</i>
> Marie NDIAYE <i>La Sorcière</i>	> William FAULKNER <i>Le bruit et la fureur</i>	> Roland BARTHES <i>Fragments d'un discours amoureux</i>
> Pascal BRUCKNER <i>Le voleur de beauté</i>		> STENDHAL <i>Ernestine ou la naissance de l'amour</i>
> Philippe LANÇON <i>Le lambeau</i>		
> Régis JAUFFRET <i>Histoire d'amour</i>		

► Par le choix de ces ouvrages, nous espérons inspirer les candidats et les animateurs dans leurs réflexions créatives concernant le thème.

Règlement du « Concours de poésie - Nature en Livres 2024 »

ANNEXE 2 : DECLARATION SUR L'HONNEUR

(Cette déclaration se remplit en ligne, elle implique la validation du présent règlement, toutes les mentions sont obligatoires)

CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Je postule pour une des deux catégories suivantes (cocher)

- Catégorie **JEUNE** : de 15 à 25 ans compris
- Catégorie **AUTEUR** : adulte déjà édité à compte d'éditeur, sans limite d'âge

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Code Postal : Ville :

Adresse mail :@.....

Téléphone :

(Sur le site, pour la catégorie Auteur, il est demandé de mentionner une publication déjà effectuée, sa date et la maison d'édition liée)

ATTESTATION

- Je déclare sur l'honneur que le poème que j'adresse à l'association *Hostellerie de la Tour* dans le cadre du Concours de poésie - NATURE EN LIVRES 2024 est une œuvre originale inédite dont je suis l'auteur véritable.
- Je m'engage à accepter les utilisations décrites dans le règlement du concours.
- Je certifie ne pas avoir utilisé l'intelligence artificielle pour créer cette œuvre littéraire.

Date :

Signature : (Pour les mineurs à titre individuel, la signature du représentant légal est nécessaire)

CANDIDATURE GROUPEE

Postulation informelle groupée ou formelle avec une entité

(Etablissement ou organisme relais de type : lycée, centre de formation, atelier d'écriture, université, collectif...)

Nom DU GROUPEMENT OU DE L'ENTITE:

Code Postal : Ville :

Adresse mail :@.....

Téléphone :

REFERENT (H/F) : Nom : Prénom :

Code Postal : Ville :

Adresse mail :@.....

Téléphone :